

rendements sont de 1 livre de beurre par 5 pots de lait et les plus forts de 1 livre de beurre par 3 pots. On voit quelquefois les vaches Alderneys donner 16 livres de beurre par semaine ; leur rendement moyen est de 300 à 320 livres par année et cependant leur production moyenne de lait ne dépasse 2½ pots par jour pour tout le temps de la lactation.

Partout on peut obtenir des résultats analogues, car partout on possède les éléments qui ont amené les succès de la race Alderney. Cette race a été formée par le climat, une nourriture appropriée, une bonne sélection dans une race ayant déjà une forte tendance à la production d'un lait très-riche. Ces quatre éléments peuvent être réunis dans notre pays aussi bien que dans les îles de la Manche. Le Canada est parfaitement adapté à une production suffisante de plantes fourragères ; nous pouvons avoir les riches pâturages en été, de bon foin et des racines en hiver. Notre race est déjà fort remarquable pour la richesse de son lait et elles sont très-communes les races qui donnent un lait moins riche. Le climat seul est un peu moins favorable que celui de Jersey et de Gernesey ; mais il n'est pas assez rigoureux pour s'opposer au succès dans ce genre d'amélioration. On n'a donc qu'à se mettre à l'œuvre avec ardeur et bientôt le succès couronnera nos efforts.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Le *Journal des Trois-Rivières* est dans la joie et certes sa joie est bien légitime. Journal profondément catholique, désireux, avant tout, de soutenir les principes religieux qui font la base de toute société, il a combattu les grands combats de l'Eglise. La grandeur de la tâche qu'il s'est imposé ne l'a pas effrayé, le nombre et l'audace de ses ennemis n'ont pu le faire reculer ; comme un vaillant athlète, il s'est tenu dans l'arène, défiant et vainquant ses ennemis. Sa vaillance a fait l'admiration de tous les catholiques, ici aussi bien qu'à Rome, et Pie IX, qui sait par expérience le bien immense que produit un bon journal religieux, et qui ne laisse échapper aucune occasion de donner son appui moral à ceux qui osent soutenir les droits imprescriptibles de l'Eglise, vient d'adresser au propriétaire du *Journal des Trois-Rivières*, la plus belle récompense qu'un chrétien puisse ambitionner sur cette terre.

Cette récompense est une lettre de Notre Saint-Père, l'Immortel Pie IX, dans laquelle il félicite M. Gédéon Désilets d'avoir pris la défense de la Religion et appelle les bénédictions de Dieu sur son œuvre.

Ce n'est pas la première fois que M. Désilets reçoit quelque distinction de l'illustre Pontife qui dirige l'Eglise. Quelques mois auparavant, Sa Sainteté lui avait envoyé la distinction très-honorable de chevalier de l'Ordre de St. Grégoire, à l'occasion des services rendus comme Zouave pontifical. La nouvelle distinction que lui envoie le St. Père est comme le complètement de la première. Aussi est-ce avec grand cœur que nous le félicitons de l'honneur insigne que Sa Sainteté vient encore de lui décerner.

La lettre pontificale est ainsi conçue :

" A Notre Cher Fils le Chevalier GÉDÉON DÉSILETS,
Trois-Rivières, Canada.

" PIE IX PAPE.

" CHER FILS, Salut et Bénédiction Apostolique.

" Le dévouement que Nous avons trouvé en vous, Cher Fils, lorsque vous êtes accouru ici avec d'autres braves enfants de votre patrie, pour la défense des droits de ce Siège

de Pierre, Nous le retrouvons en ce jour, et dans les témoignages de piété filiale que vous professez envers Nous, et dans la défense que vous avez entreprise de notre très-sainte Religion au moyen d'un Journal Catholique en votre pays, et enfin dans la noble disposition de votre cœur à revenir sous Nos drapeaux, si l'occasion s'en présente. C'est pourquoi Nous vous en témoignons Notre vive satisfaction et Nous prions Dieu que dans les présentes luttes de la plume que vous avez engagées, il éclaire et dirige tellement votre esprit, et donne à vos écrits une telle valeur que vous puissiez détourner vos lecteurs des erreurs, et incliner leur esprit à la pratique de la Religion et de la justice.

" Comme gage des faveurs célestes et de Notre paternelle bienveillance, Cher Fils, Nous vous donnons, dans l'effusion de Notre âme, la Bénédiction Apostolique.

" Donné à Rome près de St. Pierre le 27 Janvier 1872.

" De Notre Pontificat l'an vingt septième.

" PIE IX PAPE."

Afin de mieux faire comprendre à nos lecteurs toute la portée de cette lettre de Pie IX, nous leur mettons sous les yeux quelques extraits de l'article explicatif que le *Journal des Trois-Rivières* contient à ce sujet :

" Dans le cours de l'année dernière, Sa Sainteté eut la bonté de nous gratifier, malgré notre indignité, du titre de Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire le Grand.

" Nous avons une grande dette de reconnaissance à acquitter envers Sa Sainteté. Le voyage à Rome de notre Evêque, Sa Grandeur Mgr. Lafèche, nous fournit une occasion favorable de remercier le Saint Père de son extrême bienveillance.

" Comme depuis notre retour de Rome nous avons engagé la lutte sur un autre terrain et avec d'autres armes, toujours pour la défense des mêmes droits de l'Eglise, sous la direction de notre Evêque, et que les principes de cette lutte, contenus dans le Programme Catholique du *Journal des Trois-Rivières*, et dans notre propre déclaration, au jour de notre entrée dans la lice, n'étaient pas agréables à plusieurs et même à de hauts personnages, nous avons pensé qu'il était opportun de profiter de la circonstance, pour soumettre notre entreprise à l'appréciation du Juge suprême des Pasteurs et des brebis.

" En conséquence, nous avons adressé à Sa Sainteté avec notre lettre une copie du célèbre Programme Catholique du *Journal des Trois-Rivières*, et une copie de notre déclaration. Ces trois documents suivent la lettre du St. Père dans le présent numéro. Nous les avons insérés dans notre mise en page absolument tels que nous les publions ci-dessous.

" Nos lecteurs verront que nous avons cherché à faire connaître au St. Père le vrai caractère de notre œuvre. Car le Programme est l'essence même du *Journal*. Les thèses que le *Journal* soutient sont les développements de son programme ; et nos lecteurs savent si nous avons été fidèles à l'exposition, à la défense et à l'application des principes du Programme Catholique, et de ceux de notre propre déclaration.

" Lorsque le Souverain Pontife reçut des mains de notre Evêque la lettre et les documents que nous lui envoyions, il les mit à part avec quelques autres lettres, afin de les considérer à loisir, selon qu'il s'exprima lui-même.

" Or, c'est après avoir considéré le tout si particulièrement qu'il a bien voulu nous adresser la lettre que nous présentons au public.

" Le Pape n'a donc rien trouvé dans notre Programme qui fût digne de blâme, rien qui méritât la moindre censure, si petite qu'elle fût : il ne l'a pas jugé inopportun.